



NOVEMBRE 2016

RÉSUMÉ

TENDANCES MONDIALES DANS LE SECTEUR DE L'EFP:

définir un cadre pour la justice sociale



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

Référence suggérée: Wheelahan, Leesa et Moodie, Gavin (2016) Résumé des tendances mondiales dans le secteur de l'EFP: définir un cadre pour la justice sociale. Contribution de l'Internationale de l'Education. Bruxelles: Internationale de l'Education.

Toronto: Centre d'études en enseignement supérieur canadien et international, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto.

Tendances mondiales dans le secteur de l'EFP: définir un cadre pour la justice sociale

Leesa Wheelahan et Gavin Moodie

Contribution de l'Internationale de l'Éducation, le présent document a pour objectif d'**examiner le rôle de l'enseignement professionnel dans le cadre de la réalisation du 4^e Objectif de développement durable et du Programme de l'UNESCO Education 2030**, lequel engage la communauté internationale à «[a]ssurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie» (2015a:iii).

Cette contribution considère que l'enseignement professionnel est un élément indispensable pour:

- atteindre les objectifs de développement durable
- promouvoir le développement social et économique équitable et durable
- contribuer à la réalisation des droits humains
- développer les capacités productives de l'individu, de la société et des économies dans lesquelles ils vivent.

L'enseignement professionnel peut aider à instaurer la tolérance, atténuer le racisme, développer une société inclusive et accepter le changement.

Ce rôle se révèle d'autant plus important pour les individus, les groupes et les sociétés les plus défavorisés et les plus vulnérables sur le plan économique et social.

Toutefois, l'enseignement professionnel a fait l'objet d'importantes transpositions politiques, ayant entraîné les conséquences suivantes:

- absence d'investissement dans les établissements d'enseignement professionnel et leurs effectifs
- privatisation et cloisonnement des prestations et des services d'enseignement professionnel
- frais de scolarité incombant aux étudiant(e)s ayant le moins de moyens financiers

Parallèlement à cela, les établissements d'enseignement professionnel et leurs effectifs ont été tenus responsables des sous-performances économiques et de l'inadéquation entre les compétences attestées par les certifications de l'enseignement professionnel et celles exigées par les entreprises.

1. En quoi consiste cette recherche ?

Le projet tente de comprendre les différents défis auxquels est confronté l'enseignement professionnel et présente une approche de ce dernier permettant d'atteindre pleinement son potentiel dans les différents contextes où il opère.

Ce projet commence par une analyse des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016) concernant la fréquentation scolaire dans l'enseignement professionnel par niveau d'enseignement, pays, région et montant du revenu national. Il se base également sur une analyse approfondie et détaillée des documents et ouvrages consacrés à l'enseignement professionnel.

Objectif de ce document:

1. Présenter un cadre conceptuel permettant de mieux comprendre l'influence des différents contextes sociaux et économiques, ainsi que celle du marché de l'emploi et des systèmes éducatifs, sur la transition des étudiant(e)s entre l'enseignement professionnel et le marché du travail, en expliquant notamment les raisons pour lesquelles l'enseignement professionnel ne bénéficie que d'un statut relativement faible dans bon nombre de pays, et la façon dont les structures du marché du travail influencent la demande en diplômé(e)s de cette catégorie d'enseignement.
2. Montrer l'accès inégalitaire à l'enseignement professionnel dans les pays à haut, moyen et faible revenu.
3. Démontrer l'impact négatif des politiques centrées sur le capital humain aspirant à une exploitation commerciale de l'enseignement professionnel, basée sur des modèles de programmes scolaires utilitaires et étriqués ne contribuant en rien au développement des individus, des communautés et des nations.

4. Apporter des arguments en faveur de la définition d'un cadre pour la justice sociale destiné à l'enseignement professionnel, basé sur l'approche des capacités défendue par le Prix Nobel Amartya Sen et la philosophe Martha Nussbaum.
5. Proposer un programme de recherche pour l'Internationale de l'Education permettant de mieux comprendre l'enseignement professionnel dans différents contextes. Cette recherche aurait pour but de soutenir l'élaboration de politiques et de renforcer le rôle que peuvent jouer les établissements d'enseignement professionnel publics et leurs effectifs dans la promotion de la justice sociale et le développement économique et social durable.

2. Programme mondial *Education 2030*

L'éducation est au centre du 4e Objectif de développement durable des Nations Unies (2015): «Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie», et demeure probablement un facteur essentiel si l'on souhaite atteindre l'ensemble des 17 autres objectifs. Cela s'applique à l'enseignement professionnel, mais aussi à d'autres formes d'éducation. Par ailleurs, l'enseignement professionnel fait explicitement l'objet de ce qui suit:

- Sous-objectif 4.4: «D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat», et
- Sous-objectif 4.5: «D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle».
- Les Nations Unies reconnaissent l'importance que jouent les enseignant(e)s qualifié(e)s dans la mise en œuvre du sous-objectif 4.c pour atteindre ces objectifs.

Toutefois, ce soutien important accordé en principe à l'enseignement professionnel s'amenuise et se catégorise à mesure que davantage de politiques et d'actions plus spécifiques sont proposées dans les recommandations politiques de l'UNESCO (UNESCO 2015b) et son projet de stratégie (UNESCO, 2016) pour l'enseignement et la formation professionnels et techniques.

L'enseignement professionnel est confronté en outre à **plusieurs défis**:

- hausse du chômage;
- évolution des structures du marché du travail, diminuant l'attrait de l'enseignement professionnel classique;
- statut peu élevé;
- privatisation;
- commercialisation; et
- application de politiques centrées sur le capital humain.

Le document affirme que ces défis peuvent être relevés en insistant davantage sur la **mission des établissements d'enseignement professionnels publics**:

1. s'ancrer au sein des communautés locales en tant qu'établissements de référence au service des industries et des régions;
2. contribuer au développement social et économique durable; et
3. aider les individus à choisir leur mode de vie, soutenir leurs familles et leurs communautés.

3. Définir l'enseignement professionnel

Le document adopte la définition de l'enseignement professionnel utilisée par l'Institut de statistique de l'UNESCO (2012:14) dans le cadre de sa Classification internationale type de l'éducation CITE 2011:

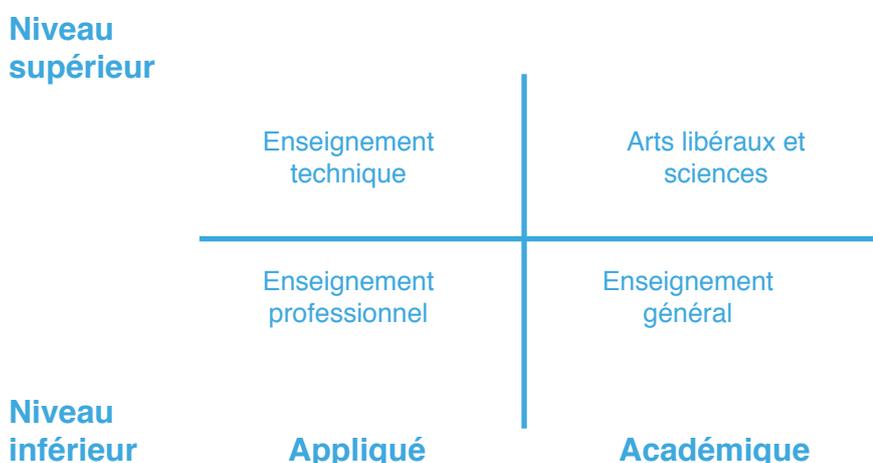
54. L'enseignement professionnel correspond à des programmes éducatifs conçus pour que les participants acquièrent les connaissances,

aptitudes et compétences spécifiques à une profession, un métier ou à un ensemble de professions ou de métiers. Ces programmes peuvent comporter des composantes axées sur le milieu professionnel (par exemple l'apprentissage, les programmes éducatifs du système dual). L'achèvement complet de ces programmes permet l'obtention de certifications professionnelles utilisables sur le marché du travail et reconnues comme une orientation professionnelle par les instances nationales compétentes et/ou le marché du travail.

(Institut de statistique de l'UNESCO, 2012:14)

L'UNESCO établit donc une distinction entre l'enseignement orienté sur le travail et celui axé sur une discipline académique. L'organisation établit également une distinction de l'éducation par niveau. Ces distinctions par orientation disciplinaire et niveau d'éducation peuvent s'interpréter comme une approche dichotomique générant quatre types d'enseignement (Figure 1). Bien entendu, elles ne sont pas aussi tranchées dans la pratique et les récentes déclarations politiques de l'UNESCO, comme ses recommandations concernant l'enseignement et la formation professionnels et techniques, mettent en avant les corrélations qui existent entre l'enseignement professionnel et les autres formes d'enseignement. Il est donc préférable de considérer ces catégories comme des axes continus, où les programmes viennent se placer différemment, à différents moments, dans différentes juridictions.

Figure 1: types d'éducation sur deux axes



4. Scolarisation dans l'enseignement professionnel

Les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016) montrent qu'un peu plus de la moitié des enseignements professionnels (50,8 %) sont de niveau supérieur (Tableau 1). Le deuxième niveau le plus important est l'enseignement supérieur de cycle court, représentant 39 % de l'ensemble des enseignements de type professionnel. Malheureusement, les données et les méthodes utilisées pour estimer le nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s dans l'enseignement professionnel de cycle court manquent de précision pour évaluer le taux d'inscription par pays. Toutefois, si l'on s'aligne sur le modèle des autres niveaux d'enseignement professionnel, la fréquentation se concentre dans les pays à haut et moyen revenu.

Tableau 1: répartition de la fréquentation scolaire dans l'enseignement professionnel par niveau et revenu par pays, 2013

Groupe de revenu	CITE 2: secondaire inférieur	CITE 3: secondaire supérieur	CITE 4:post-secondaire supérieur	ICITE 5: Enseignement supérieur de cycle court	Total
Supérieur	0.9	12.0	2.7	0.0	15.7
Intermédiaire supérieur	1.8	28.5	1.7	0.0	32.0
Intermédiaire inférieur	0.5	9.2	2.3	0.0	11.9
Inférieur	0.2	1.0	0.1	0.0	1.4
Non spécifié	0.0	0.0	0.0	39.0	39.0
Total	3.4	50.8	6.8	39.0	100.0

Source : estimations et calculs des auteurs basés sur les chiffres du Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO. Données consultées le 20 juillet 2016.

Les pays à faible revenu regroupent 8,7 % de la population mondiale mais seulement 1,4 % de l'enseignement professionnel classifié. Bien que cette situation puisse s'expliquer en partie par le fait que ces pays nécessitent moins de diplômé(e)s de l'enseignement professionnel en raison de leurs économies différentes, il est également possible que cela soit dû, du moins en partie, au manque de ressources pour soutenir l'enseignement professionnel dans cette catégorie de pays. Cela

présente également des désavantages pour les pays à faible revenu, qui pourraient être palliés au travers d'un accroissement des investissements, des politiques et des analyses.

5. Que se passe-t-il dans l'économie informelle ?

Aucune de ces données ne se rapportent à des activités dans l'économie informelle. L'Organisation internationale du Travail (2013b: xi-xii) estime que l'emploi dans l'économie informelle représente environ 15 % dans les pays industrialisés, 50 à 70 % dans les pays en développement et 90 % si l'on inclut les activités agricoles. Bon nombre d'emplois dans l'économie informelle requièrent des compétences, mais la plupart d'entre elles s'acquièrent dans l'enseignement professionnel non formel ou de manière informelle, comme dans le cas de l'apprentissage traditionnel (Marope, Chakroun & Holmes, 2015: 75).

La contribution au développement des compétences dans l'économie informelle joue un rôle important pour l'enseignement professionnel, jusqu'ici souvent négligé en pratique, ainsi que dans la plupart des politiques et analyses. Si l'économie informelle reste par nature difficile à appréhender et peu susceptible d'apporter des ressources à l'enseignement professionnel formel, son importance sur le plan économique et social, en particulier dans les pays à faible revenu, plaide en sa faveur pour améliorer le développement des compétences de cet enseignement.

6. Fonctions multiples des qualifications

Professions réglementées

Les qualifications professionnelles sont utilisées de différentes façons dans divers contextes et jouent différents rôles. Dans certains cas, les employeurs utilisent les qualifications comme des indicateurs certifiant que les diplômé(e)s possèdent les

connaissances et compétences spécifiques au poste qu'ils/elles souhaitent occuper, par exemple les diplômes en infirmerie, ingénierie et soudage. Le programme et les méthodes pédagogiques liés à ces qualifications sont rigoureusement spécifiés afin de garantir un minimum d'expérience sur le lieu de travail. Il s'agit d'un **marché du travail où l'entrée et la progression au sein de la profession s'appuient sur des qualifications spécifiques**. Les qualifications et les professions sont souvent réglementées par une instance de gouvernance, une association professionnelle, les employeurs ou les syndicats.

Professions non réglementées

Dans d'autres situations, les employeurs se servent des **qualifications pour opérer une sélection parmi les candidat(e)s et déterminer leur potentiel à accomplir diverses tâches**. C'est notamment le cas pour les diplômes et certificats de l'enseignement supérieur délivrés dans le cadre des programmes généraux en art et sciences, pouvant être utilisés pour sélectionner les candidat(e)s à des postes tels qu'administrateur/trice, analyste, aide-soignant(e), employé(e), opérateur/trice de machine, gestionnaire ou vendeur/euse. Bien que le marché du travail ne spécifie pas de qualifications précises pour accéder à ces professions, elles peuvent être identifiées par secteur, comme la finance, l'accueil, la propriété ou le transport. Ces emplois sont soumis à des réglementations générales telles que celles portant sur la santé et la sécurité au travail, la non-discrimination et le salaire minimum (Tableau 2), ce qui nous amène à les considérer comme des professions non réglementées.

Les professions non réglementées se retrouvent à la fois dans les marchés intérieurs et extérieurs du travail. Les **marchés intérieurs du travail** sont ceux où les employeurs/euses utilisent les qualifications initiales pour sélectionner les employé(e)s potentiellement aptes à entrer dans la profession et assurer la formation des diplômé(e)s dans le cadre de leur emploi, au sein même de l'entreprise. Les marchés du travail professionnels et internes perdent en importance, contrairement aux **marchés extérieurs du travail**. Les marchés extérieurs du travail se caractérisent par la flexibilité, la mobilité inter-entreprise, l'emploi temporaire, à durée déterminée ou exceptionnel, et l'externalisation de l'emploi. Les diplômé(e)s travaillant dans les marchés extérieurs du travail doivent « deviner » le type de qualifications requises et prendre en charge -y compris financièrement- leur propre formation continue.

Tableau 2: qualifications en tant qu'indicateurs et critères de sélection

Caractéristique	Indicateur	Critère de sélection
Rôle de la qualification	Indiquer des compétences spécifiques	Indiquer le potentiel général
Spécification de la qualification	Rigoureux	Général
Réglementation	Généralement spécifique	Général
Marché du travail	Professionnel	Interne et externe

Liens avec d'autres qualifications professionnelles et avec le travail

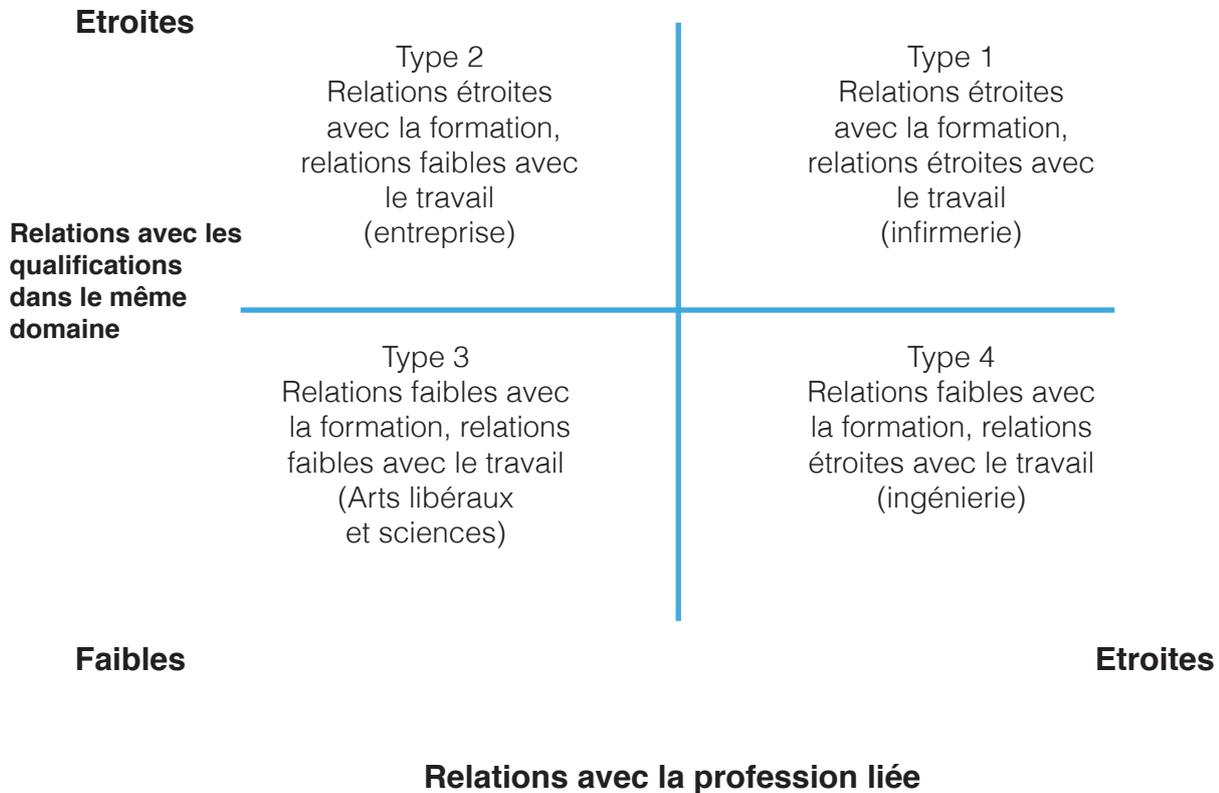
Certaines qualifications sont étroitement liées à une profession: la plupart des diplômé(e)s travaillent dans la profession et la plupart des employé(e)s possèdent les qualifications correspondantes.

Certaines qualifications sont étroitement liées à une autre qualification: un grand nombre de diplômé(e)s s'orientent vers la qualification connexe et un grand nombre d'étudiant(e)s dans la qualification connexe ont opéré un transfert depuis les qualifications liées.

Cela génère quatre types de qualifications:

1. relations étroites avec la formation et relations étroites avec le travail (par exemple, infirmerie);
2. relations étroites avec la formation et relations faibles avec le travail (entreprise);
3. relations faibles avec la formation et relations faibles avec le travail (arts libéraux et sciences en Australie); et
4. relations faibles avec la formation et relations étroites avec le travail - ingénierie (Figure 2).

Figure 2: types de qualifications



Source : adapté de Moodie, Wheelahan, Fredman and Bexley (2015: 17) Figure 1 Four types of qualifications pathways.

7. Systèmes de transition entre l'enseignement et le travail

L'enseignement professionnel se positionne différemment dans le marché libéral et les économies de marché coordonnées (Hall et Soskice, 2001). Iannelli et Raffe (2007: 50) constatent que, dans les pays où existent des liens étroits entre l'enseignement professionnel et le marché du travail, comme aux Pays-Bas, le système de transition des élèves est dominé par une **logique d'emploi**. Caractéristiques de ces systèmes:

- Il existe de puissants réseaux institutionnels capables d'opérer les transitions entre l'enseignement et le travail (Raffe, 2008: 285).
- Il existe des interactions fréquentes entre les institutions d'enseignement

professionnel et celles du marché du travail, ce dernier transmettant des signaux clairs et puissants aux systèmes d'enseignement professionnel et accordant aux employeurs et/ou aux syndicats un rôle plus important dans le cadre de la conception, de l'actualisation, de l'offre et de l'évaluation des programmes professionnels.

En contrepoint, dans les systèmes de transition dominés par une **logique de formation**, comme en Ecosse et d'autres économies de marché libérales, l'enseignement post-professionnel obligatoire:

- entretient des liens peu importants avec l'emploi;
- se distingue moins nettement de l'enseignement académique; et
- entretient des liens étroits avec l'enseignement supérieur

Iannelli and Raffe (2007: 51) observent que, dans les systèmes de transition alignés sur une logique de formation, les employeurs sélectionnent les candidat(e)s à l'embauche possédant les plus hauts potentiels, indiqués par les plus hauts niveaux de formation, plutôt que ceux ou celles possédant les compétences professionnelles. L'enseignement professionnel est davantage considéré comme faisant partie intégrante du système éducatif et le lien avec l'enseignement secondaire supérieur est davantage caractérisé par un statut de faible importance que par une orientation plus marquée vers l'emploi.

8. Quels sont les différents objectifs des qualifications professionnelles ?

Les différents contextes et rôles des qualifications se reflètent dans les trois différents objectifs suivants:

1. aider à entrer et progresser dans le *marché du travail*;
2. permettre aux diplômé(e)s de poursuivre des études de niveau supérieur dans le système *d'éducation*; et
3. au sein de la *société* élargir l'accès à l'enseignement et au travail, soutenir l'inclusion sociale et la mobilité en offrant un accès aux niveaux supérieurs de l'enseignement

et du travail, en particulier pour les étudiant(e)s défavorisé(e)s et ceux/celles issu(e)s de groupes sous-représentés. L'enseignement professionnel peut aider à instaurer la tolérance, atténuer le racisme, développer une société inclusive et accepter le changement.

Toutes les qualifications professionnelles doivent servir ces trois objectifs, mais l'équilibre entre chacun d'entre eux dépend de la nature de la qualification, de la façon dont elle est utilisée sur le marché, de ses liens avec d'autres qualifications scolaires et du type de système de transition dans lequel elle s'ancre. Autrement dit, cette politique doit faire la distinction entre les différents types de qualifications, pour soutenir la progression de l'étudiant(e) au sein de sa formation et du marché du travail, plutôt que d'envisager une approche «normalisée» des qualifications.

9. Capacités productives

Si l'attention accordée aux qualifications variera en fonction de leur capacité à soutenir la mobilité professionnelle et scolaire des étudiant(e)s, ces objectifs peuvent néanmoins être regroupés et jouer un rôle commun de la plus haute importance pour l'enseignement professionnel, au travers du développement des capacités productives des individus.

Ces dernières sont une application de l'approche des capacités développée par le Prix Nobel d'économie Amartya Sen (1999a) et la philosophe Martha Nussbaum (2000).

Les capacités productives représentent les ressources et les modalités du travail, ainsi que l'ensemble des connaissances, compétences et attributs dont ont besoin les individus pour être productifs dans le cadre professionnel, progresser dans leur carrière et participer à la prise de décision se rapportant au travail.

La priorité consiste à garantir que les individus possèdent les connaissances, les compétences et les attributs dont ils ont besoin pour exercer leur jugement et leur aptitude à agir, se livrer à des tâches spécialisées et aider leurs familles et leurs communautés. Dans la mesure où les capacités sont ancrées dans leur contexte social et se manifestent différemment dans différentes situations, elles nécessitent un engagement local avec les partenaires sociaux, les établissements scolaires et une compréhension nuancée des différents types et niveaux de ressources que nécessitent les différents apprenant(e)s.

Afin de pouvoir développer les capacités productives des élèves, l'enseignement professionnel doit assurer le développement de l'individu dans les trois domaines suivants:

1. Les connaissances théoriques de la profession;
2. Les bases techniques de la profession; et
3. Les attributs dont a besoin l'individu pour exercer cette profession.

Les capacités peuvent s'exercer de différentes façons. Les différences ne s'observent pas uniquement entre pays et régions, mais aussi entre industries et domaines d'activités. Bien qu'elles offrent la base conceptuelle des qualifications, la spécificité et le contenu du programme, de l'enseignement et de l'apprentissage nécessitent également une excellente compréhension des contextes pour lesquels les étudiant(e)s sont préparé(e)s, ainsi qu'un engagement auprès des communautés d'intérêt et une négociation concernant les résultats.

10. Prochaines étapes

Des enseignant(e)s et des établissements d'enseignement professionnel financés adéquatement par des fonds publics constituent la clé de voûte de systèmes d'enseignement professionnel solides, capables de contribuer à l'inclusion sociale et à une prospérité économique durable, juste et équitable sur le plan social. Les établissements d'enseignement professionnel financés par des fonds publics constituent les institutions de référence au sein des communautés et des industries locales. Les enseignant(e)s de l'enseignement professionnel et les chefs d'établissement sont fortement engagé(e)s auprès des membres de leurs communautés; ils/ elles comprennent leurs besoins et savent comment les soutenir. Pour mener leur mission efficacement, deux conditions sont nécessaires:

1. Primo, il est indispensable de reconnaître le **rôle que jouent les établissements d'enseignement professionnel dans le développement de communautés durables, résilientes et productives.** Contrairement aux écoles et aux universités, où règne une prise de conscience commune de la place qu'occupent ces établissements dans la société, il n'existe pas de compréhension commune du rôle que jouent les établissements d'enseignement professionnel et leurs effectifs, ce qui représente un grave problème pour ce secteur.

2. Secundo, les établissements d'enseignement professionnel, les enseignant(e)s et les syndicats se doivent de **bien comprendre la nature du système de transition dans lequel ils opèrent**, ainsi que les différents types de politiques, pratiques et approches nécessaires pour contribuer au développement économique et social, et faciliter la transition des étudiant(e)s vers le marché du travail. Il s'agit notamment de comprendre les différentes façons d'appliquer l'approche des capacités dans les différents types de systèmes de transition, si l'on souhaite l'utiliser comme base conceptuelle pour les qualifications de l'enseignement professionnel et évaluer le rôle et l'objectif plus larges de ce secteur et de ses institutions.

En conséquence, ce document propose à l'Internationale de l'Education de mener un programme de recherche centré sur les points suivants:

- Etudier la nature des **différents types de systèmes de transition** dans les pays à faible, moyen et haut revenu et les différents types de «filières professionnelles» qui existent au sein de ces pays, ainsi que la nature des partenariats sociaux qui les sous-tendent et leur potentiel de développement futur;
- Examiner le rôle et la pertinence de **l'approche des capacités** dans ces pays au niveau politique et sur le plan des qualifications; et
- Analyser le **rôle que jouent les établissements d'enseignement professionnel financés par des fonds publics** dans l'accompagnement des étudiant(e)s au sein des différents types de systèmes de transition, ainsi que leur rôle -en tant qu'institutions de référence ancrées au sein des communautés- dans le développement, l'organisation, la codification et l'institutionnalisation des connaissances et compétences requises pour l'avenir.

Un tel projet pourrait former la base de partenariats avec des instances internationales majeures et les gouvernements nationaux pour un petit nombre de projets de recherche sur les activités visant à développer la notion de filières professionnelles et l'approche des capacités dans différents contextes. Il pourrait également contribuer à l'élaboration de politiques plus nuancées, en s'inspirant des politiques existantes sans toutefois les transposer directement.

Références bibliographiques:

Hall, P and Soskice, D (2001) An introduction to varieties of capitalism, in P A Hall & D Soskice (editors), *Varieties of capitalism. The institutional foundations of comparative advantage* (pp. 1-68). Oxford: Oxford University Press.

Iannelli, C and Raffe, D (2007) Vocational upper-secondary education and the transition from school, *European Sociological Review*, volume 23, numéro 1, pages 49-63.

Organisation internationale du Travail (2013b) Women and men in the informal economy: a statistical picture, second edition, International Labour Office, Geneva, retrieved 30 July 2016 from http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_234413/lan

Marope, P. T. M., Chakroun, B., & Holmes, K. P. (2015). *Unleashing the potential - transforming technical and vocational education and training*. Paris: UNESCO Publishing. <http://www.unevoc.unesco.org/go.php?q=Revisiting%20global%20trends%20in%20TVET%20Reflections%20on%20theory%20and%20practice> viewed 21 April 2016.

Nussbaum, M. C. (2000) *Women and human development: the capabilities approach*. Cambridge: Cambridge University Press (kindle book).

Raffe, D (2008) The concept of transition system, *Journal of Education and Work*, volume 21, number 4, pages 277-296, doi: 10.1080/13639080802360952.

Sen, A (1999a) *Development as freedom*. New York: Anchor Books.

UNESCO (2015a) *Education 2030 - Déclaration d'Incheon et Cadre d'action: Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. Paris, consulté le 19 septembre 2016 - <http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/education-2030-framework-for-action/>.

UNESCO (2015b) *Recommandation concernant l'enseignement et la formation professionnels et techniques*. Paris, consulté le 21 juillet 2016 - http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49355&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

UNESCO (2016) Projet de stratégie pour l'enseignement et la formation professionnels et techniques (EFPT) (2016-2021) Paris, consulté le 8 août 2016 - http://www.unesco.org/new/en/education/themes/education-building-blocks/technical-vocational-education-and-training-tvet/single-view/news/unesco_launches_new_strategy_promoting_skills_development_at/#.V6i_tJMrKm3.

Institut de statistique de l'UNESCO (2012) *Classification internationale type de l'éducation CITE 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, consulté le 28 octobre 2013 - <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-standard-classification-of-education.aspx>.

Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016). Données consultées le 20 juillet 2016 - <http://data.uis.unesco.org/>.

Nations unies (2015) «Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030». Consulté le 14 juin - <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld/publication>.